

SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

Identifiant du produit: ACE Calibrator 305-50 (OSHA)
Dénomination du produit: Angiotensin Converting Enzyme Calibrator 305-50
Date de révision: juin 17, 2019 **Date d'impression:** nov. 13, 2019
Version: 1.0 **Remplace la date:** N.A.
Nom du fabricant: Trinity Biotech USA
Adresse: 2823 Girts Road Jamestown, NY, USA, 14701
N° de téléphone en cas d'urgence: Contacter le service local d'urgences. Aux États-Unis Groupe d'assistance technique: 1-800-325-3424
Numéro d'information: +1 800-325-3424
Fax: +1 716-487-1419
Produit / utilisations recommandées: Diagnostiques médicaux

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

N'est pas une substance ou un mélange dangereux selon le Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA des États-Unis.

Dangers non classés ailleurs (HNOC)

ATTENTION : manipuler tous les échantillons témoins et biologiques comme s'ils étaient susceptibles de transmettre des agents infectieux.

Toxicité aiguë de 100% du mélange n'est pas connue

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

CAS	Nom Chimique	%/poids
NA_TRINITY	Sérum humain	60% - 75%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt respiratoire, le personnel formé devrait commencer la respiration artificielle ou, si le cœur a cessé, commencer immédiatement la réanimation cardiorespiratoire (RCR) ou défibrillation externe automatisée (DEA). EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Contact oculaire

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact éventuelles si elles peuvent être facilement enlevées. Prendre soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'oeil non touché ou sur le visage. Prendre soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'oeil non affecté ou sur le visage. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact cutané

Enlever les vêtements, chaussures et articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver avec beaucoup d'eau tiède qui coule doucement pour une durée de 15-20 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Garder vêtements sous l'eau et laver avant de réutiliser ou jeter. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si des vomissements se produisent naturellement, se coucher sur le côté, en position latérale de sécurité. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune donnée disponible

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune donnée disponible

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Incendie mineur : agents chimiques secs, dioxyde de carbone, vaporisation d'eau ou mousse anti-alcool. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces clos. Incendie majeur: Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse antialcool.

Agents extincteurs inappropriés

Aucune donnée disponible

Dangers spécifiques en cas d'incendie

La combustion peut produire des vapeurs irritantes, toxiques et désagréables.

Procédures anti-incendie

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personnel non autorisé. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

Mesures de protection spéciales

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures d'urgence

Si le produit déversé est nettoyé à l'aide d'un solvant régulé, le mélange résiduel peut être régulé.

Équipements de protection

Porter des vêtements de protection chimique étanches aux liquides en association avec un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive.

Précautions individuelles

ÉVITER tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés.

Précautions environnementales

Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber les liquides dans la vermiculite, le sable sec, la terre ou un matériau inerte similaire et placer ensuite dans un contenant pour élimination. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Laver les mains après utilisation. Ne pas en recevoir dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards d'aérosol. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Des douches et stations oculaires devraient être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Utiliser des bonnes pratiques de laboratoire (BPL) pendant la manipulation. Manipuler le produit comme s'il était susceptible de transmettre une maladie infectieuse.

Exigences de ventilation

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandé afin de contrôler les émissions à la source.

Exigences de stockage

Conserver à des températures comprise entre 2 et 8 °C.

S'assurer que les contenants sont bien fermés et correctement étiquetés. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, la lumière directe du soleil et avec les agents oxydants forts. Conserver dans des contenants approuvés et protéger contre les dommages physiques.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Porter des lunettes de protection chimique ou des lunettes avec écrans latéraux. Porter des lunettes à ventilation indirecte, résistante à l'impact et aux éclaboussures lors du travail avec des liquides. Si une protection supplémentaire est nécessaire pour tout le visage, utiliser en combinaison avec un écran facial.

Protection cutanée

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes faits à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée : gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. Demandez toujours conseil à votre fournisseur de gants. Les gants contaminés devraient être remplacés. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. Laver les vêtements souillés ou les éliminer de façon appropriée, s'ils ne peuvent pas être décontaminés.

Protection respiratoire

Si les mesures d'ingénierie ne maintiennent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire doit être suivi. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation ou d'autre mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs dans l'air en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

Nom Chimique	OSHA STEL (ppm)	OSHA STEL (mg/m ³)	OSHA TWA (ppm)	OSHA TWA (mg/m ³)	OSHA Carcinogen	OSHA Skin designation	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	NIOSH STEL (ppm)
Aucun produit chimique applicable	-	-	-	-	-	-	-	-

Nom Chimique	NIOSH STEL (mg/m ³)	NIOSH TWA (ppm)	NIOSH TWA (mg/m ³)	NIOSH Carcinogen	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH STEL (mg/m ³)	ACGIH TWA (mg/m ³)
Aucun produit chimique applicable	-	-	-	-	-	-	-	-

Nom Chimique	ACGIH TLV Basis	ACGIH Carcinogen	ACGIH Notations
Aucun produit chimique applicable	-	-	-

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

Densité	8.52949 lb/gal
Densité	1.02206

Apparence	Off-white lyophilized solid
Description de l'odeur	N/A
Seuil de l'odeur	N/A
pH	N/A
Solubilité dans l'eau	N/A
Inflammabilité	N/A
Point d'éclair	N/A
Viscosité	N/A
Niveau Inférieur d'explosion	N/A
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
La Pression de Vapeur	N/A
La Densité de Vapeur	N/A
Point de Congélation	N/A
Point de Fusion	N/A
Point d'ébullition bas	N/A
Point d'ébullition élevé	N/A
Température d'auto-inflammation	N/A
Point de décomposition	N/A
Taux d'évaporation	N/A
Coefficient eau / huile	N/A

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable sous les conditions normales de manutention et d'entreposage.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, d'étincelles, de flammes, de températures élevées, du gel, et éviter tout contact avec des matières incompatibles.

Réactions/polymérisation dangereuses

Aucune donnée disponible

Matériaux incompatibles

Bases fortes, acides, agents et oxydants

Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, absorption cutanée.

Risque d'aspiration

Aucune donnée disponible

Carcinogénicité

Aucune donnée disponible

Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible

Toxicité reproductive

Aucune donnée disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée disponible

Lésions/irritations oculaires graves

Aucune donnée disponible

Corrosion / irritation cutanée

Aucune donnée disponible

Toxicité pour un organe cible spécifique – Exposition répétée

Aucune donnée disponible

Toxicité pour un organe cible spécifique – Exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradation

Aucune donnée disponible

Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Selon la RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locaux de la RCRA pour les déchets dangereux. Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, souder ou utiliser à d'autres fins. La gestion des déchets doit être en conformité avec les lois fédérales, étatiques et locales.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations relatives au transport selon le DOT des États-Unis/IMDG/IATA

Numéro ONU: Non réglementé
Désignation officielle de transport de l'ONU: Non applicable
Classe(s) de danger pour le transport: Non applicable
Groupe d'emballage: Non applicable
Polluant Marin: Aucune donnée disponible

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	%/poids	Liste réglementaire
Aucun CAS applicable	Aucun produit chimique applicable	-	-

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux) ; ANSI- American National Standards Institute (Institut national de normalisation américain) ; Canadian TDG — Canadian transportation of Dangerous Goods (TMD - Transport des marchandises dangereuses) ; CAS- Chemical Abstract Service ; Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (Centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis) ; CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimiques et emballages) ; DSL - Domestic Substances List (LIS- Liste intérieure des substances) ; EC - Equivalent Concentration (CE- Concentration équivalente) ; EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (Note d'orientation sur les limites d'exposition en milieu de travail) ; EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (Planification de secours et droit à l'information) ; ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets) ; HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'information sur les matières dangereuses) ; LC- Lethal Concentration (CL- Concentration létale) ; LD- Lethal Dose (DL- Dosage létal) ; NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre l'incendie) ; OEL- Occupational Exposure Limits (LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail) ; OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (Administration américaine de sécurité et de santé au travail) ; PEL- Permissible Exposure Limit (Limites d'exposition recommandées) ; SARA (Title III)- Superfund Amendments and Reauthorization Act ; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; SCBA- Self-Contained Breathing Apparatus (ARI- Appareil respiratoire isolant) ; STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme) ; TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality (Commission texane pour la qualité de l'environnement) ; TLV- Threshold Limit Value (Valeur limite de seuil) ; TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi 94-469 relative au contrôle des substances toxiques) ; TWA- Time Weighted Average (TVP - Temps valeur pondérée) ; US DOT- US Department of Transportation (Département des Transports des États-Unis) ; WHMIS- Workplace Hazardous Materials Information System (SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail).

Décharge de responsabilité

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.